

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR**

RÈGLEMENTS NUMÉROS 703, 704, 710 ET 1600-256

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **7 août 2023**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 703** concernant le Comité de circulation et de sécurité routière de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 704** concernant le Comité de mobilité active et durable de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 710** concernant la prévention des incendies;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 1600-256** modifiant le Règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait à diverses dispositions.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication. Toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 16 août 2023.



Crystel Poirier, LL.L., OMA
Greffière